



## CHARTRE DE BONNE CONDUITE

### Du Joueur & De ses Parents

Pour le bon fonctionnement du club, le Comité du HandBall Club du Val d'Argent a mis en place une chartre obligatoire pour chaque licencié(e) et à ses parents ou responsable légal pour les mineurs.

#### L'ENGAGEMENT DU JOUEUR ET/OU DE SES PARENTS

**En préambule, chaque joueur devra payer sa licence en début de saison ou demander un échéancier si besoin.**

Chaque joueur devra évoluer dans l'équipe dans laquelle il sera désigné, celle-ci étant déterminée par la FFHB. Toute demande de sur classement devra faire l'objet d'une validation par l'entraîneur, les parents de l'enfant mineur et par le comité départemental de handball seul habilité à valider les surs classements.

1. Chaque joueur doit être présent à tous les matchs auxquels il est convoqué, à domicile ou en déplacement, dans la limite des disponibilités professionnelles, familiales, scolaires ou encore de blessures ou problèmes de santé. Sa convocation sera décidée par son entraîneur, seule personne habilitée à composer sa sélection. A ce titre chaque joueur acceptera les sélections et les décisions de son entraîneur et il acceptera sans conditions de jouer dans les équipes réserves lorsqu'il ne sera pas sélectionné dans les équipes premières.
2. Chaque joueur doit être présent aux entraînements dans la limite des disponibilités professionnelles, familiales, scolaires ou encore de blessures ou problèmes de santé, et respecter les horaires de début et de fin.  
**En cas d'absence, il devra prévenir son entraîneur comme en cas d'empêchement de dernière minute.**
3. Chaque joueur doit réaliser les exercices demandés aux entraînements sans contestation, aider ses coéquipiers à leur bonne réalisation et ne pas hésiter à demander l'aide des entraîneurs si besoin.
4. Chaque joueur devra accepter les critiques et observations des entraîneurs et managers, seuls juges en capacité à diriger l'entraînement et / ou manager un match.
5. Chaque joueur devra respecter ses coéquipiers ainsi que ses adversaires, l'arbitre et ses décisions, son entraîneur, les locaux et installations sportives dans lesquels il évoluera, les véhicules qui le déplaceront, les spectateurs et l'ensemble des membres du club.
6. Les parents ou responsable légal doivent respecter les horaires de début et fin d'entraînement, l'heure de convocation aux matchs à domicile et à l'extérieur, et faciliter l'assiduité du joueur, qui pénaliserait par son absence l'ensemble de l'équipe. Tout ceci dans la limite des disponibilités professionnelles, familiales, scolaires ou encore de blessures ou problèmes de santé.
7. Les parents ou responsable légal peuvent participer activement à la vie de l'équipe en étant présents pour les matchs à domicile et en aidant au transport lors des déplacements. Ils sont également les bienvenus lors des manifestations organisés par le club pour son financement (Loto début mai et Bourse aux minéraux fin juin).
8. Concernant les déplacements, chaque joueur disposant d'un véhicule accepte de prendre son véhicule à tour de rôle pour les déplacements afin que les frais soient équitablement répartis entre les joueurs.
9. Chaque personne véhiculant des joueurs doit être en règle en matière d'assurance auto et adopter une conduite conforme à la législation en vigueur.
10. Les personnes licenciées de toutes les catégories s'engagent à apporter leurs contributions à la tenue des nombreuses rencontres en s'occupant notamment de la Police Terrain ou de la table de marque (secrétaire et chronométrateur) pendant les matchs ou la tenue de la buvette. Ils devront adopter une attitude sportive à l'égard des équipes, joueurs et arbitres. Ces personnes devront pleinement jouer leurs rôles dans ces missions.
11. Le club peut être amené à prendre des photos des joueurs. Ceux-ci acceptent que les photos soient utilisées uniquement à des fins de communication sur les médias du club (presse, site web, réseau sociaux privés du club, documents divers du club, ...).
12. Les joueurs s'engagent à entretenir le matériel et équipements mis à leur disposition (lavage des maillots, rangement de la salle et des vestiaires).



## CHARTRE DE BONNE CONDUITE GENERALE

« Ce document résume les règles de bonne conduite pour la pratique du handball au sein du HBC Val d'Argent pour le respect du bien-être de tous »

### Code de bonne conduite du joueur :

1. Se conformer aux règles.
2. Respecter les arbitres, adversaires et partenaires.
3. Refuser toute forme de tricherie et de violence.
4. Etre maître de soi-même, en toutes circonstances.
5. Etre loyal, tolérant, dans son activité sportive.

### Code de bonne conduite de l'entraîneur :

1. Développer l'esprit sportif et relativiser les enjeux sportifs.
2. Organiser une pratique sportive équilibrée et donner l'envie de jouer et progresser.
3. S'opposer à toute tricherie.

### Code de bonne conduite du dirigeant :

1. Développer l'esprit sportif et faire respecter le code de bonne conduite.
2. Faire savoir que le jeu prime sur l'enjeu.
3. Assurer l'impartialité et la cordialité des rencontres.
4. Faire respecter le matériel et les installations.
5. Favoriser la vie associative.

### Code de bonne conduite des parents :

1. Faire respecter le code de bonne conduite du joueur à son enfant.
2. Veiller à l'équilibre et la pratique sportive de son enfant.
3. Relativiser les enjeux d'une rencontre.
4. Echanger, dialoguer avec l'entraîneur, ou tout membre du club et les autres parents.
5. S'impliquer dans les activités du club de son enfant.

### Code de bonne conduite du spectateur :

1. Connaître les règles du jeu.
2. Apprécier le beau jeu et les beaux gestes.
3. Respecter les arbitres, leurs décisions.
4. Soutenir son équipe favorite, en respectant l'adversaire.
5. Respecter les joueurs, les supporters, les dirigeants, et le terrain.
6. Faire du spectacle sportif, une fête.

### Envers le club :

1. Respect des dirigeants, entraîneurs.
2. Etre à l'heure pour le match.
3. Prévenir si absence.
4. Etre à l'écoute et respecter les consignes (entraînement et match).
5. Respect du matériel.
6. Respect du club visité.
7. Respect de ses coéquipiers.

Lu et approuvé, le.....

L'adhérent(e) / Le joueur (euse) :

*(Signature)*

Le Parent ou Représentant Légal (si mineur) :

*(Signature)*